

Elections à la Commission de la carte de presse (CCIJP)

Jusqu'au 5 novembre

Votez et faites voter



Comme tous les trois ans, en tant que titulaire de la carte de presse, vous êtes amenés à choisir vos représentantes et représentants au sein de la Commission.

Quels rôles pour vos élus ?

Il s'agit d'élire les correspondant.e.s qui étudient les premières demandes de carte, les commissaires nationaux qui siègent en séance plénière et statuent sur ces demandes, ainsi que les représentantes et représentants en commission supérieure qui examinent les réclamations contre les refus de carte au côté des magistrats.

Quand voter ?

Rendez-vous dès le 14 octobre à 17 h. Seules les organisations syndicales représentatives au plan national présentent des candidats. Vous avez jusqu'au 5 novembre à 13 h pour vous prononcer.

Comment voter ?

- Vote électronique : il suffit de se connecter sur le site e-votez.net/ccijp ou de cliquer sur la pastille « Elections 2024 » du site de la CCIJP. Rapide, facile et sécurisée.

- Par correspondance : le matériel est adressé par courrier. Renvoi à la CCIJP dans les enveloppes.

Vos candidats SNJ

Marc Salvet (photographe à La Dépêche du Midi, titulaire) et **Christophe Zoia** (salarié rémunéré à la pige, Groupe France agricole, suppléant) sont journalistes de presse écrite et syndicalistes engagés de longue date. Ils ont à cœur de défendre leurs confrères de terrain et le statut de journaliste tel qu'il est défini dans le Code du travail. Elus à la Commission de la carte, ils s'attacheront à faire respecter l'un et l'autre dans toute la diversité de leurs expressions. Vos candidats s'engagent à porter leur attention à toutes les demandes de carte et à chaque situation personnelle. L'écoute, le conseil, l'information sont aussi les missions des correspondants régionaux de la CCIJP, toujours au plus près des journalistes.

Bilan de mandats de Jean-Louis Galamel, correspondant Midi-Pyrénées de 2012 à 2024

Durant 12 ans, j'ai examiné des centaines de demandes de cartes et j'ai rendu, dans l'immense majorité des cas, un avis favorable. "Nous sommes d'abord là pour accorder des cartes", disait un ancien président de la CCIJP. Il faut se réjouir de la hausse du nombre de cartes attribuées ces deux dernières années par la CCIJP. C'est aussi vrai en Midi-Pyrénées. Depuis janvier 2018, j'ai traité en moyenne, un dossier par semaine, avec une montée en puissance des contrats d'apprentissage et assimilés, inexistantes lors de mes premiers mandats. Accorder des cartes dans le cadre de la loi, c'est la mission de chaque commissaire à la CCIJP, mais en étudiant la situation personnelle de chaque demandeur. J'ai pu aussi constater la hausse de la précarité professionnelle, au fil des années : vrais journalistes rémunérés comme correspondants locaux de presse, journalistes de radio payés comme intermittents du spectacle ou PARL (personnel d'animation des radios locales) ou photoreporters payés en droits d'auteur ou sur facture... A chaque fois, une carte de presse attribuée est aussi une reconnaissance professionnelle, permettant d'être enfin rémunéré en salaire, quel que soit le type de contrat. Les photographes sont, depuis de trop nombreuses années, les plus précaires de la profession et je suis ravi que l'un des leurs, Marc Salvet, soit candidat à la CCIJP en Midi-Pyrénées. Il saura faire valoir leurs droits. Marc, mais aussi bien évidemment, Christophe Zoïa, que je côtoie syndicalement depuis des années, sauront écouter,

conseiller chaque demandeur de carte tout en veillant avec rigueur sur les critères requis par la loi pour leur attribution.

Votez pour Marc Salvet et Christophe Zoïa !

Jean-Louis Galamel, correspondant Midi-Pyrénées de 2012 à 2024, militant SNJ